



ATTERRAGE à la BNPA

Votre participation contribue à l'entretien du site

***** Sur réservation & paiement préalable*****

Stationnement & Atterrage Prix TTC	Journée	Semaine	Mois	Saison (1/06 au 30/09)	Hors Saison (1/10 au 31/05)	Année (Saison + Hors saison)
Remorque seule	10 €	35 €	90 €	150 €	100 €	200 €
Voiture seule	10 €	30 €	75 €	100 €	50 €	120 €
Remorque + voiture	15 €	60 €	150 €	240 €	140 €	300 €
Bateau* (Sans ou sur remorque)	10 €	50 €	120 €	200 €	170 €	300 €
Bateau* + voiture (Sans ou sur remorque)	15 €	75 €	180 €	280 €	200 €	350 €
Voile légère (<18 pieds)	10 €	50 €	150 €	200 €	150 €	280 €
Bateau à rames : Annexe, Kayak, Engin de plage	5 €	15 €	40 €	50 €	50 €	80 €
Sur Réservation et Paiement préalable - Toute période entamée est due L'emplacement attribué par la BNPA n'est pas modifiable de votre propre initiative *Bateau dont les dimensions sont < 2.5 x 8 mètres						

Pour tout renseignements :

Mail : bnpa@mairie-chorges.fr

Atterrage & Ecole de Voile : 06 19 60 07 42

Stages – Leçons particulières – Locations de matériel nautique

Centre d'hébergement : 06 23 05 66 05

Location du bâtiment, de salles de réunion – avec ou sans Pension complète